

PELAGOS

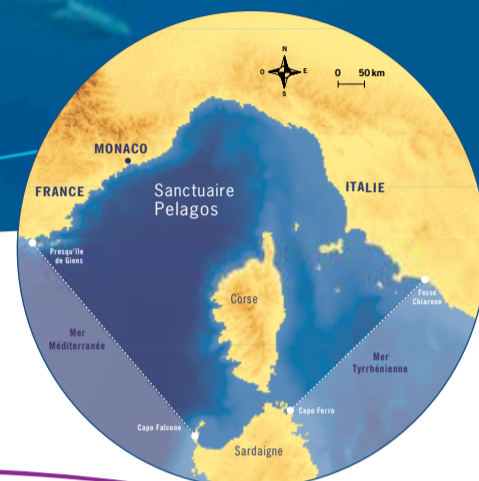
Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée • FRANCE

En 1999, un Accord international entre la France, l'Italie et Monaco a concrétisé l'instauration d'un sanctuaire destiné à la protection des mammifères marins en Méditerranée. Grâce à des conditions hydrologiques particulières, cet espace maritime présente une grande richesse biologique et, en particulier, abrite de nombreuses espèces de cétacés.

Cette première aire marine internationale de protection pour les mammifères marins, d'une surface de 87 500 km², a vocation à créer des conditions favorables pour la conservation des populations et de leurs habitats.

L'action du Sanctuaire Pelagos repose sur trois axes principaux :

- > La connaissance des mammifères marins et de l'impact des activités humaines sur leurs populations.
- > L'implication des acteurs de la mer pour la recherche de solutions visant à réduire les causes de perturbation.
- > La sensibilisation de tous les publics et la promotion de comportements respectueux.



Édito

La France a accueilli la 6^{ème} réunion des Parties contractantes à l'Accord Pelagos à Hyères les 15 et 16 décembre 2015. Le Chef de la délégation italienne a transmis à cette occasion la Présidence à M. Xavier Sticker, Ambassadeur français délégué à l'environnement, marquant le début d'une période de deux ans pendant laquelle la France exercera cette responsabilité.

Cette première réunion des Etats parties sous présidence française a permis de s'accorder sur un nouveau Plan de Gestion à moyen terme (dont la déclinaison opérationnelle pour les deux prochaines années est en cours de finalisation) et de renforcer la gouvernance du Sanctuaire (avec le transfert à Monaco de son siège, qui sera doté de moyens renforcés). C'est un résultat très positif. Sur cette base, la Présidence française aura à cœur de continuer à renforcer et à valoriser les activités opérationnelles de Pelagos. Parmi les priorités figureront le problème des collisions, la nage avec les cétacés, ou encore l'implication des communes riveraines et la poursuite du programme de recherche.

Seule aire marine protégée au monde à relever d'une gouvernance trinationale, le Sanctuaire Pelagos constitue un formidable laboratoire pour la coopération internationale en faveur de la biodiversité. Le Sanctuaire s'inscrit pleinement dans la logique de la Convention de Barcelone et d'ACCOBAMS, auxquels il donne une traduction concrète dans une partie de la Méditerranée particulièrement sensible et importante sur le plan environnemental.

Le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie continuera de s'investir pleinement dans le succès de Pelagos, pour la préservation de nos précieux écosystèmes marins en Méditerranée.



Florian Expert, Point focal français de l'Accord Pelagos, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie



L'Ambassadeur français délégué à l'environnement Xavier Sticker (au premier plan), les membres du Ministère de l'Ecologie : Florian Expert, point focal de la Partie française (au centre) et Ludovic Schultz, Chef de la délégation française photographiés à l'occasion de la COP6 qui s'est tenue les 15 et 16 décembre 2015 à Hyères.

| Pelagos, une Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne

Dans le cadre de la révision de la liste des ASPIM, conduite par le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), une Commission Technique Consultative a été formée et s'est réunie à Gênes le 5 mars 2015 afin d'évaluer les activités du Sanctuaire.

La Commission, conduite par la Présidente de la Réunion des Parties avec le soutien des représentants des Parties

et le Secrétariat Permanent, en présence des Points Focaux Nationaux du CAR/ASP et de deux experts indépendants, a permis non seulement d'effectuer le bilan des activités menées dans le cadre du Sanctuaire, mais également de dialoguer entre les Parties afin de présenter un document commun et unique au CAR/ASP, malgré la diversité des activités entreprises au sein de chaque Partie.

La Commission a rendu compte au CAR/ASP que le score obtenu par le Sanctuaire ne reflétait pas réellement la situation actuelle du Sanctuaire, du fait qu'une partie du questionnaire n'était pas adapté au cas du Sanctuaire, et a décrété que le Sanctuaire Pelagos remplissait toujours les critères pour être inscrit sur la liste des ASPIM.

| 1^{ère} Rencontre internationale des communes adhérentes de la Charte Pelagos



La 1^{ère} Rencontre internationale des communes adhérentes de la Charte Pelagos s'est tenue le 12 juin 2015 à Livourne, en présence de Mme Sylvia Velo, Sous-Secrétaire d'Etat à l'environnement du gouvernement italien. L'évènement, qui a rassemblé plus d'une centaine de participants, a permis de présenter les initiatives des communes réalisées dans le cadre du partenariat, d'effectuer un premier bilan de la mise en œuvre de la Charte et de créer de nouvelles synergies transfrontalières. Un projet de jumelage entre les communes a notamment été proposé.

Fannie Dubois, Secrétaire Exécutif, Secrétariat Permanent de l'Accord Pelagos



Sommaire

Actualité du Sanctuaire

- > Pelagos, une Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne P1
- > 1^{ère} Rencontre internationale des communes adhérentes de la Charte Pelagos
- > Rencontre avec l'équipe d'animation de la Partie française P4

Activités humaines

- > High Quality Whale-Watching® : la communication est en marche P2
- > L'application smartphone REPCET est fin prête !
- > Plus de 500 observations de cétacés en Méditerranée
- > Projet GDEGeM : formation des gestionnaires d'AMP
- > Coup de gueule
- > Ageo / Pelagos : un échange d'expérience en matière de whale-watching

Recherche

- > Combien sont-ils dans le Sanctuaire ? P3
- > Trafic maritime dans le Sanctuaire : premiers résultats du projet noise co-financé par Pelagos en accord tripartite

Échouages

- > Projet IMMERCET : immerger les carcasses de grands cétacés P3
- > Echouages de dauphins de Risso en Corse
- > Echouages : retour sur les années 2013-2015

Sensibilisation

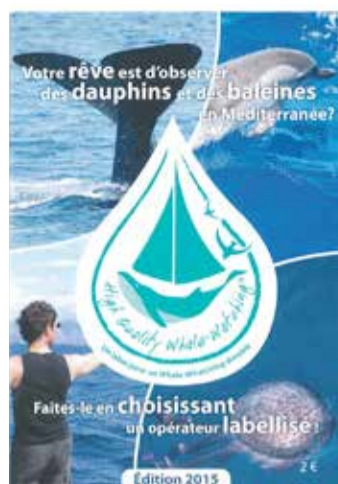
- > Farandole de cétacés P4
- > Ecole Ambassadrice Pelagos
- > Observation d'un phoque moine de Méditerranée

High Quality Whale-Watching® : la communication est en marche

Il y a un an, le label *High Quality Whale-Watching*®, déposé par ACCOBAMS et développé conjointement avec le Sanctuaire Pelagos, voyait le jour. La France a été le premier pays à mettre en œuvre cet outil de gestion en déléguant son animation à Souffleurs d'Ecume. Aujourd'hui ce ne sont pas moins de 14 opérateurs français sur la trentaine recensée qui sont porteurs de ce label, gage d'excellence environnementale et de respect des cétacés de Méditerranée.

Pour communiquer sur l'existence du *High Quality Whale-Watching*® auprès des communes du littoral et du public désireux d'aller observer les cétacés dans leur milieu naturel, Souffleurs d'Ecume a mis en place un vaste plan de communication visant à mettre en avant les opérateurs vertueux. Au-delà du site internet dédié au dispositif et de la page Facebook existante, un guide touristique intitulé « Votre rêve est d'observer des dauphins et des baleines en Méditerranée ? Faites-le en choisissant un opérateur labellisé » a été réalisé et distribué à une

vingtaine d'offices de tourisme d'Argelès à Menton, à des gestionnaires d'aires marines protégées et aux visiteurs des « Jours de l'Ecume » organisés au Lavandou en septembre 2015. Ce livret, destiné à être réédité chaque année, présente les opérateurs engagés et aide à faire de ses rencontres avec les baleines et dauphins de Méditerranée un moment magique et exemplaire. En tout, plus de 2000 exemplaires ont été diffusés et le document est aujourd'hui disponible à la vente pour 2 euros.



Site internet : www.whale-watching-label.fr
Facebook : www.facebook.com/whalewatchinglabel



Morgane Ratel, Souffleurs d'Ecume

L'application smartphone REPCET* est fin prête !

Développée par Souffleurs d'Ecume grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau et de la Fondation Bouygues Télécom, ce nouvel outil, disposant uniquement de la fonction « émission », permet aux opérateurs de renseigner REPCET en temps quasi-réel. L'application permet également de signaler la position des tortues, grâce à un partenariat avec le RTMMF (Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française) initié par le CESTMed (Centre d'Etude et de Sauvetage des Tortues marines de Méditerranée). Au-delà des opérateurs labellisés *High Quality Whale-Watching*®, elle est ouverte à d'autres contributeurs (scientifiques, mais aussi plaisanciers identifiés). Elle est disponible gratuitement, sur demande motivée auprès de Souffleurs d'Ecume (appli@repcet.com).



* Le système REPCET (REPérage des CETacés) a été conçu par l'association Souffleurs d'Ecume dans le cadre des activités du Sanctuaire Pelagos.



Pascal Mayol, Souffleurs d'Ecume

Plus de 500 observations de cétacés en Méditerranée

La Méridionale est la première compagnie à avoir équipé l'ensemble de sa flotte du système REPCET, qui permet de repérer les cétacés en temps réel. Objectifs : réduire les risques de collisions avec ces géants des mers, assurer la protection des passagers et la sécurité à bord de ses navires mixtes desservant la Corse.

La scène se répète chaque semaine. Sur la passerelle de l'un des navires de La Méridionale, un matelot aperçoit un cétacé aux jumelles. Il identifie l'espèce et transmet aussitôt sa position à l'officier de quart. De précieuses informations intégrées dans le système informatisé REPCET,

qui enregistre la position de l'animal et définit une zone de risque autour de lui. Celle-ci est diffusée à l'ensemble des navires abonnés, limitant ainsi les risques de collision avec les mammifères marins sur les routes de navigation.

Observation de baleines et dauphins en Méditerranée

Entre 2011 et 2014, la compagnie a observé 438 grands et petits cétacés : dauphins, baleines, Globicéphales, Rorquals, etc. En y ajoutant les 79 observés entre janvier et juillet 2015, elle passe la barre symbolique des 500 détections.



Laurent D'hoorne, La Méridionale

Projet GDEGeM : formation des gestionnaires d'AMP aux méthodes et outils de suivi et de conservation du Grand Dauphin.

Dans le cadre du projet GDEGeM Grand Dauphin Etude et Gestion en Méditerranée, une formation a été organisée par le GIS3M en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées (AAMP) à destination des personnels de terrain des aires marines protégées de Méditerranée française. Deux sessions se sont succédées, la première s'est déroulée à Galéria en Corse, les 17 & 18 septembre, accueillie par le Parc naturel régional de Corse et la réserve de Scandola, elle a rassemblé une dizaine de personnels de l'OEC, du Parc naturel régional de Corse, de la réserve de Scandola et de la réserve des Bouches de Bonifacio. La deuxième session a été accueillie par la ville d'Agde et l'AMP Côte agathoise les 23 & 24 septembre rassemblant une vingtaine d'agents des aires marines protégées de toute la côte continentale.

La formation, organisée sur 2 jours, permettait de fournir des outils et méthodes pour le suivi et la mise en œuvre de mesures de conservation du Grand Dauphin au sein des AMP de Méditerranée. Une journée théorique animée par des experts du GIS3M, de l'AAMP, du GECM et d'EcoOcéan Institut a permis d'aborder ces thématiques à travers un double zoom, du monde à Mare nostrum et de la théorie à la pratique. Le deuxième jour, Eole n'a pas eu raison des participants qui ont pu, chacun de leur côté, apprendre à compter les moutons dans la réserve de Scandola à bord d'une embarcation de la réserve et devant le Cap d'Agde à bord du catamaran Shaiga de Terre marine ! L'ambiance et le soleil étaient au rendez-vous, merci à tous pour votre participation active, en espérant avoir pu joindre l'utile à l'agréable !



Hélène Labach, Coordinatrice, Chargée de projets • GIS3M
Maxime Barbier, GIS3M



« COUP DE GUEULE »

A l'occasion de nos sorties en mer quotidiennes à caractère éducatif dans le Sanctuaire, nous sommes désormais confrontés à de fréquents abus en matière de whale-watching, notamment la mise à l'eau de nageurs en présence des dauphins. Cette activité est proposée par trois opérateurs des Alpes-Maritimes, avec l'appui d'un avion de repérage.

Nous sommes navrés de constater des attitudes excessivement invasives à l'encontre des Grands Dauphins ainsi que des Cachalots. Pour que les clients en aient pour leur argent, (jusqu'à 310 € par personne), les abus sont au programme : repérage aérien systématique, rencontres pluri-quotidiennes avec les cétacés et interactions multiples, souvent dans la bande côtière des 6 milles, qui nous semblent pouvoir être qualifiées de harcèlement.

Nous avons même été témoins d'une partie de « whale jumping » (saut à l'eau à côté du cachalot !).

Comme chacun sait, ces pratiques sont contraires au Code de bonne conduite du Sanctuaire. Elles sont aussi interdites par l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2011.

Nos multiples observations de cet été nous font craindre un développement incontrôlé de ces activités qui sont à l'opposé du message éducatif et de protection que nous diffusons. Notre témoignage justifie pleinement les décisions qui ont été prises par le Sanctuaire pour un whale-watching responsable et durable.

Jean-Pierre Sidois



Plusieurs publications relatives aux travaux menés au sein du Sanctuaire sont parues dans le volume 29 des *Scientific Reports of Port-Cros National Park* et sont consultables sur le lien : <http://fr.calameo.com/read/0003183636c46b0e6dbfe>

Agoa / Pelagos : un échange d'expérience en matière de whale-watching

Neuf excursionnistes se partageaient le marché du whale-watching dans les Antilles françaises en 2010 (Martinique, Guadeloupe et Iles du Nord). Cinq ans plus tard, ce chiffre a été multiplié par plus de trois. Cette croissance a conduit le Sanctuaire Agoa à se rapprocher de l'association Souffleurs d'Ecume pour une étude de la caractérisation de cette activité et la proposition de mesures de gestion*. L'expérience conduite au sein de Pelagos est mise au profit de ce travail qui doit déboucher sur des mesures de gestions concrètes et réalistes du whale-watching, côté Caraïbes.

Pour retrouver toute l'actualité d'AGOA : www.sanctuaire-agoa.fr

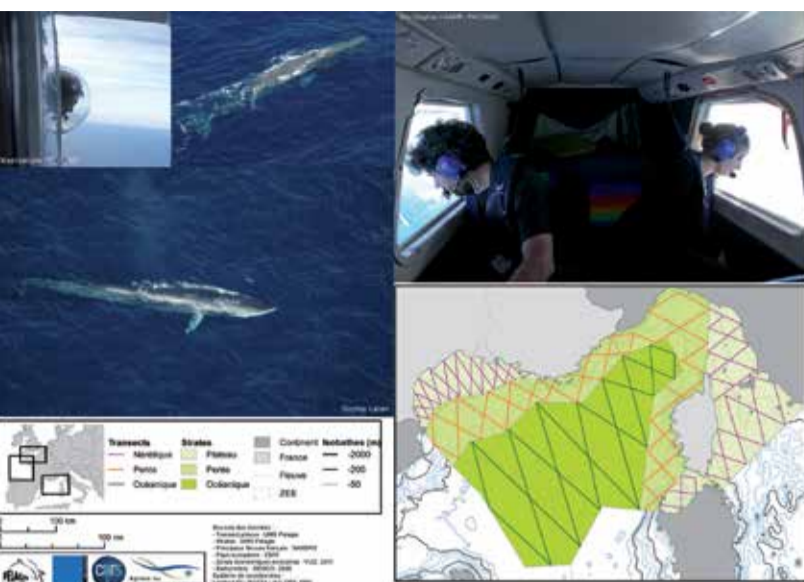
Amandine Eynaudi, responsable du Sanctuaire AGOA au sein de l'AAMP

& Pascal Mayol, directeur de l'association Souffleurs d'Ecume, en charge de l'étude.

* Dans le cadre d'une convention entre l'Agence des aires marines protégées, l'association Souffleurs d'Ecume et la DEAL Martinique, en partenariat avec le bureau d'étude Aquasearch pour la Martinique.



Combien sont-ils dans le Sanctuaire ? Estimations faites à partir des campagnes aériennes SAMM



Les campagnes de recensement du programme de *Suivi Aérien de la Mégafaune Marine* (SAMM) ont permis de réaliser deux couvertures, hivernale et estivale de la ZEE métropolitaine étendue, notamment à tout le Sanctuaire Pelagos entre 2011 et 2012. L'analyse de ces données permet une estimation de l'abondance des principales espèces, après correction des biais inhérents à leur temps de plongée. L'éventuelle préférence de leur répartition vis-à-vis du Sanctuaire Pelagos a pu être mise en évidence, puisque celui-ci représentait la moitié de la zone d'étude. Sur les 8 espèces identifiées, le Grand Dauphin est le seul à présenter une préférence nette pour le Sanctuaire ; son abondance est estimée à environ 200 individus en hiver (Intervalle de confiance à 95% : 3 100 - 13 700) contre 2 150 individus en été (IC : 568 - 8 414) représentant 81% des individus estimés pour toute la zone d'étude en hiver et 60% en été. Les Dauphins bleu et blanc ne montrent pas de préférence particulière avec cependant plus de 34 000 individus estimés au sein de Pelagos en hiver (IC : 17 300 - 74 800) et près de 51 800 en été (IC : 26 200 - 109 500). Les Rorquals communs, également rencontrés sans préférence dans et hors du Sanctuaire,

sont estimés à près de 200 individus dans le Sanctuaire en hiver (IC: 60- 660) et 600 (CV=0.24) en été. Le dauphin de Risso et le Globicéphale noir ne montrent pas de variation saisonnière marquée, avec près de 400 dauphins de Risso et environ 200 Globicéphales estimés pour le Sanctuaire. Alors que le premier a essentiellement été rencontré hors du Sanctuaire, les Globicéphales eux semblent préférer Pelagos. Ce type de suivi présente un intérêt primordial pour le suivi à long terme de l'état des populations présentes en Méditerranée.

Pour en savoir plus :

Laran S., Pettex E., Authier M., Blanck A., David L., Doremus G., Falchetto H., Monestiez, P., Van Canneyt O. & Ridoux V. Soumis à Deep Sea Research



Sophie Laran, Observatoire PELAGIS

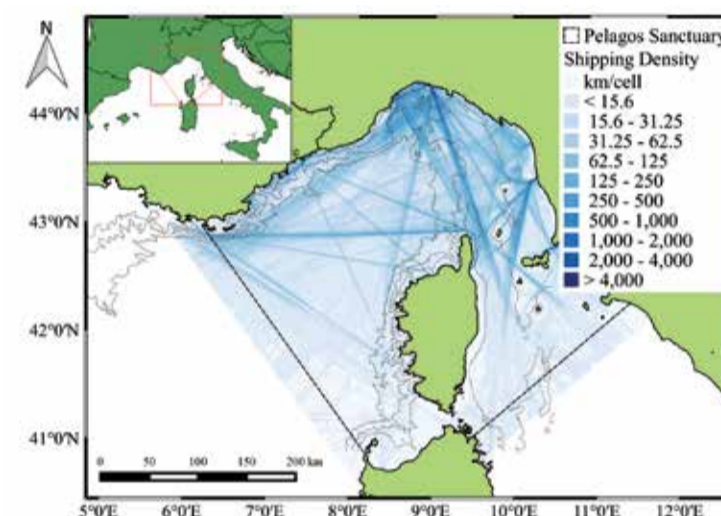


Trafic maritime dans le Sanctuaire: premiers résultats du projet noise co-financé par Pelagos en accord tripartite

La première étape du projet *Impact du bruit estimé par le trafic maritime sur le Cachalot et le Ziphius* a été de décrire le trafic maritime au sein du Sanctuaire. Ainsi, les données AIS* récoltées par une antenne au nord du Sanctuaire ont été analysées durant 18 mois : 4 205 bateaux ont été identifiés au sein du Sanctuaire : les 2 types prédominants sont les cargos (42%) et les bateaux de plaisance (32%). La proportion de ces derniers est d'autant plus surprenante que, pour ceux-ci, l'AIS n'est pas obligatoire. L'analyse des données par trajet modifie les proportions : les 3 types prédominants sont alors les navires de passagers, les cargos, et les tankers. En toute logique, de nombreux navires marchands effectuent régulièrement des trajets au sein du Sanctuaire. L'analyse du pavillon des bateaux par transit indique que 60% de ceux-ci appartiennent

à un des Etats Parties de Pelagos. Ce résultat confirme que toute mesure entreprise par les Etats Parties pour rendre compatible le trafic maritime avec la protection du Sanctuaire aurait une forte incidence sur le trafic maritime. Enfin, l'ensemble des bateaux a parcouru un total de 3 757 587 km (voir figure) distribués de manière très hétérogène au sein du Sanctuaire. Rappelons que le projet n'a été rendu possible que grâce à l'étroite collaboration entre Chrisar, CIMA Research Foundation, ÉcoOcéan Institut, GIS3M, WWF France, Politecnico di Milano, Tethys Research Institute.

* AIS : Automatic Information System est destiné à limiter les collisions entre bateaux en signalant la position des embarcations équipées aux systèmes de surveillance du trafic maritime.



Aurelie Moulins et Frazer Coomber, CIMA Research Foundation • www.cimafoundation.org

Projet IMMERCET : Immerger les carcasses de grands cétacés

Dans le cadre du programme de recherche 2014-2016 de la Partie française du Sanctuaire Pelagos, le Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins de Méditerranée (GIS3M) réalise une étude de faisabilité pour immerger les carcasses de grands cétacés échoués le long des côtes méditerranéennes françaises. Coordonnée par Souffleurs d'Écume et le GECEM, cette étude vise à mettre en place un protocole précis d'immersion afin de proposer une alternative aux méthodes actuelles d'élimination de ces carcasses (équarrissage et pétardage). En outre, l'immersion présente l'avantage de retourner une quantité importante de matière organique dans les grands fonds, où elle profite à de nombreuses espèces marines sur plusieurs dizaines d'années.

Une première réunion technique s'est tenue le 2 juillet 2015 afin de définir les priorités d'action et valider la technique d'immersion. Outre les porteurs du projet, la Préfecture Maritime, le Groupe des Plongeurs Démineurs, la COMEX et l'Ifremer ont notamment participé à cette réunion. Les prochaines étapes consisteront à rédiger le protocole détaillé d'immersion et à définir les coûts associés à une opération d'immersion. Un projet scientifique de suivi des carcasses a posteriori sera également étudié.



Jérôme Couvat, Souffleurs d'Écume

Echouages de dauphins de Risso en Corse

Le mercredi 1^{er} avril 2015, une houle de plus de quatre mètres assaille la façade occidentale de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, à l'extrême sud de la Corse. Au détour du sentier permettant la découverte de cette côte granitique, deux promeneurs constatent la présence de mammifères marins en grande difficulté, rabattus sur les rochers par les vagues puissantes et incessantes. Ils préviennent aussitôt les pompiers, qui relaient l'appel au CROSS Med. Ce dernier informe alors immédiatement le département de l'Office de l'Environnement de la Corse (O.E.C.) en charge de la gestion de la réserve naturelle. Deux agents se rendent sur place, accompagnés d'un agent de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Ils découvrent alors la surprenante silhouette de deux dauphins de Risso (*Grampus griseus*), habituellement habitués à la haute mer. Les deux individus sont en train de s'échouer, n'arrivant plus à trouver la force de lutter contre les éléments déchainés.

Rejoints par le vétérinaire du réseau « Echouage », les agents lutteront pendant plus de quatre heures dans l'eau glacée, au milieu du vent et des vagues, pour aider les deux animaux à retrouver le large. Le dauphin le plus âgé retrouvera suffisamment de vigueur pour se libérer de ce piège. Le second, encore immature, n'en trouvera pas la force. Le vétérinaire sera obligé de l'euthanasier.

L'échouage étonne Cathy Cesarini, responsable du réseau « Echouage » en Corse : « Les deux individus, sans que l'on puisse préciser s'ils s'agissait d'une mère et son petit ou de deux adolescents, semblaient en bonne santé. L'échouage de dauphins de Risso concerne habituellement des animaux en fin de vie ».

Reste une expérience éprouvante pour les agents, portés par le sentiment du devoir accompli. Sentiment vite relayé par les commentaires nombreux accompagnant la publication de cet épisode sur la page Facebook de la réserve naturelle, vue près de 11 000 fois.



Olivier Bonnenfant, Office de l'Environnement de la Corse



© Thierry Quintermet, OEC

Echouages : retour sur les années 2013-2015

Après trois années riches en échouages, nous relevons de nouveau des valeurs moyennes sur la période 2013-2015 : 52 en 2013, 64 en 2014, et environ 50 de janvier à septembre 2015.

Parmi les Rorquals communs (4 en 2013 et 2014, 2 en 2015, et 5 grands cétacés non identifiés), quatre sont des nouveau-nés. Le sauvetage impossible de ces petits baleineaux moribonds est un moment difficile à vivre, mais la gestion des grands cadavres échoués est un vrai challenge. On attend maintenant avec impatience



Frank Dhermain, Président du GECEM, Coordination Réseau National Echouage pour la Méditerranée

l'immersion raisonnée des cadavres dans les abysses (IMMERCET).

Deux Cachalots sont à mentionner en 2014, dont le spécimen percuté dans le golfe d'Ajaccio (bulletin Pelagos 2015), et un cadavre dérivant au large de la Corse vers l'Italie. Nous avons prévenu, via ACCOBAMS et Pelagos, nos collègues transalpins de l'arrivée possible du cadavre sur leurs côtes.

Deux Globicéphales noirs, encore vivants au moment de

l'échouage, ont confronté les sauveteurs au douloureux dilemme de l'euthanasie.

Les Grands Dauphins ont donné lieu à 8 échouages en 2013, 12 en 2014 et déjà au moins 13 en 2015. L'importance croissante des Grands Dauphins parmi les cétacés échoués reflète la progression de l'espèce. Plus de la moitié ont été capturée dans les filets, notamment dans le Golfe du Lion.

Les Dauphins bleu-et-blanc, enfin, restent les plus nombreux, avec 30 échouages par an.

Les axes de recherche porteront à l'avenir sur une systématisation des analyses médicales, notamment parasitologiques et toxicologiques.

Rencontre avec l'équipe d'animation de la Partie française

En guise de bilan, l'équipe d'animation revient sur quelques actions qui ont marqué l'année 2015. Une manière de balayer ses domaines d'action, de la recherche à la sensibilisation, en passant par les réunions nationales, internationales, les groupes de travail et les rencontres diverses qui permettent d'échanger et d'avancer pour une meilleure prise en compte des mammifères marins en Méditerranée.



De gauche à droite : Marion Peirache, Alain Barcelo, Nadia Deckert, Rose-Abèle Viviani, Xavier Sticker, Guillaume Sellier, Florian Expert, Marie Jarin.

Le 23 septembre 2015, le Directeur du Parc national de Port-Cros (PNPC), M. Guillaume Sellier et l'équipe d'animation de la Partie française ont eu l'honneur d'accueillir M. Xavier Sticker, Ambassadeur délégué à l'environnement, accompagné de Mme Nadia Deckert du Ministère des Affaires Etrangères et de M. Florian Expert du Ministère de l'Ecologie, nouveau point focal de la Partie française de l'Accord Pelagos. Ce fut l'occasion pour l'équipe d'animation de rappeler ses domaines d'action, de la recherche à la sensibilisation, en passant par les réunions nationales, internationales, les groupes de travail et les rencontres diverses qui permettent d'échanger et d'avancer pour une meilleure prise en compte des mammifères marins en Méditerranée.

Protéger et conserver : en évaluant les impacts des activités humaines

Frontière ouest du Sanctuaire Pelagos, le Parc national de Port-Cros est régulièrement fréquenté par les mammifères

marins. Confrontés à la gestion au quotidien d'un petit territoire hautement prisé par les usagers de la mer, les agents du Parc national doivent également proposer des mesures pertinentes pour la préservation des cétacés dans l'espace immense que constitue Pelagos.

Les cas ne sont pas exceptionnels, au plus fort de l'été face à une affluence importante, les agents doivent gérer certaines situations qui menacent le bien-être et la tranquillité des cétacés, cela peut être de simples plaisanciers qui ne respectent pas le code de bonne conduite, des équipes de tournage à la recherche du meilleur plan, ou encore des cas d'échouages d'animaux morts ou vivants.

Grâce à cette double expérience du PNPC, animateur de la Partie française du Sanctuaire, une résolution a été proposée puis adoptée lors du 7ème Conseil Scientifique et Technique du Sanctuaire Pelagos (Octobre 2014), celle-ci prévoit la diffusion des bonnes pratiques lors d'approche des mammifères marins à destination des gestionnaires d'Aires Marines Protégées (AMP) françaises. Les agents sont ainsi mieux armés pour assurer une sensibilisation fidèle aux ambitions des AMP.

Le système REPCET (REseau de report des Positions de CÉtacés en Temps réel), le label *High Quality Whale-Watching* ACCOBAMS/Pelagos pour un tourisme baleinier responsable, la grille d'évaluation des manifestations d'engins nautiques, etc., autant de projets soutenus, mis en place ou conçus par la Partie française afin de protéger les mammifères marins des collisions et des dérangements divers causés par les activités humaines.

L'équipe, ayant démontré depuis plusieurs années les risques liés à la nage avec les cétacés, s'attache aujourd'hui à mettre en garde les personnes tentées par cette activité néfaste et dangereuse en Méditerranée

Connaître et comprendre : la recherche et le suivi

Pour approfondir les connaissances déjà acquises, l'effort de recherche se poursuit. 9 projets financés par le MEDDE sont actuellement en cours sous l'égide de Pelagos France.

La Partie française, grâce au PNPC, participe activement au Réseau National d'Echouage avec son personnel formé mais également en mettant à disposition du matériel ainsi que ses infrastructures. Les échouages (une cinquantaine est observée sur les côtes de la Méditerranée chaque année) sont une source non-négligeable d'informations sur les populations de cétacés le long du littoral du Sanctuaire.

L'équipe du Parc national, en plus des surveillances visuelles régulières, contribue à une étude acoustique. Plusieurs hydrophones immergés à faible profondeur enregistrent en continu les sons sous-marins. Ce dispositif, soumis à autorisation, permet d'améliorer les connaissances, en particulier sur le Grand Dauphin.

Sensibiliser et impliquer : informer le public, les professionnels et les usagers de la mer

Tout au long de l'année, la Partie française a mené une campagne d'évaluation des communes signataires de la Charte Pelagos (29 à ce jour). Ces rencontres *in situ* permettent de recenser les initiatives locales et de constater le dynamisme de ce nouveau partenariat.

Outre les différents outils de sensibilisation déjà développés (site internet, plaquette d'information, expositions, courts métrages, etc.), la Partie française travaille à la structuration de l'offre de formations. L'objectif étant de disposer d'une offre détaillée pour répondre aux besoins des différents partenaires. La publication d'un catalogue de formations « en ligne » est prévue en 2016.

Article collaboratif, Equipe d'animation Pelagos France

Sensibilisation

Farandole de cétacés

Un concours de dessins ayant pour thème « les mammifères marins de Méditerranée » a permis à plus de 100 scolaires du Revest-les-eaux de mettre en couleur les dauphins, les baleines, les Cachalots, etc. avec un message pour protéger ces animaux.



Afin de mettre en valeur les plus jolis dessins et d'inspirer de futurs artistes naturalistes, l'équipe Pelagos a fait réaliser une banderole de trois mètres de long qui viendra décorer stands et manifestations Pelagos à venir.

Ecole Ambassadrice Pelagos



Gestionnaire de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, couvrant près de 80 000 hectares à l'extrême sud de la Corse, l'Office de l'Environnement de la Corse (O.E.C.) suit depuis une dizaine d'années les populations de Grands Dauphins *Tursiops truncatus* fréquentant le détroit des Bouches de Bonifacio, notamment par la technique de la photo-identification.

A l'initiative du programme Life LINDA 2006-2009, en parallèle du suivi scientifique sur les interactions entre Grands Dauphins et pêcheurs artisanaux, de premiers outils pédagogiques avaient été conçus. Une maquette anatomique innovante d'un jeune individu avait été réalisée, utilisée pour des animations ponctuelles en milieu scolaire ou lors de manifestations.

Cette première démarche pédagogique a par la suite été améliorée lors d'un second programme européen (GIONHA, 2009-2012), à l'aide d'une seconde maquette, plus aboutie, et d'une mallette pédagogique, contenant un livret du

maître et un livret d'élève, conçue en collaboration avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP). Ainsi, un programme complet, développé sur une année scolaire et présentant le Grand Dauphin et les suivis scientifiques associés, avait pu être proposé à deux classes de cycle 3 pendant trois ans.

Forte de ces expériences passées et inspirée par l'initiative de la campagne incitant les plaisanciers à devenir « Ambassadeur Pelagos », l'envie de proposer un nouveau programme pédagogique aux élèves de l'extrême sud de la Corse est venue naturellement. S'appuyant sur les outils développés précédemment, mais également sur ceux développés à l'initiative de l'équipe d'animation de la Partie française du Sanctuaire Pelagos, notamment les visuels et le DVD pédagogique, une classe de CM2 de l'école de Bonifacio est devenue le temps de l'année scolaire 2014-2015 la représentante de l'« école ambassadrice Pelagos ». Cette initiative, portée par quatre animations en classe d'une demi-journée chacune, a permis aux petits ambassadeurs de découvrir les différents cétacés de Méditerranée, la biologie et l'écologie du Grand Dauphin, la photo-identification et enfin l'ensemble des actions de protection du Sanctuaire Pelagos.

Le retour très positif des élèves, qui ont réellement pris conscience de la présence des cétacés dans leur environnement immédiat, a conforté notre volonté de reconduire ce programme pour les années suivantes. Seule a manqué, pour cette première expérience, une sortie de terrain permettant l'observation de la vie marine et, avec un peu de chance, des cétacés...

Jean-Louis Pieraggi, Guide animateur, Office de l'Environnement de la Corse

Observation d'un phoque moine de Méditerranée dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio

C'est une rencontre extrêmement rare : un phoque moine de Méditerranée, Monachus monachus, dans les eaux littorales de la Corse.

Le 21 septembre 2015, Jean-Michel Fourcade et son épouse, Gisèle Colombani-Fourcade, se promènent sur le littoral bonifacien, à proximité de la baie de Stagnolu, au cœur de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Attirés par une forme plongeant et réapparaissant sans cesse, leurs regards se posent sur une forme insolite à une cinquantaine de mètres d'eux.

Se rapprochant encore, ils observent l'animal une bonne dizaine de minutes à moins de trente mètres. Jean-Michel Fourcade le décrit ainsi : « Sa taille, remarquable, était bien supérieure à celle d'un nageur. Le corps était surmonté d'une petite tête arrondie agrémentée apparemment de moustaches et il soufflait par des narines situées à l'avant de sa tête. Le dos et l'arrière de la tête étaient noirs, la mâchoire et le cou étaient gris argenté. Le corps était dépourvu de nageoire dorsale, nous n'avons pas pu distinguer d'autres nageoires ».

Cette description, laissant peu de place au doute, est corroborée par une photo et des films de l'animal que Jean-Michel a eu le réflexe de prendre avec son smartphone.

De retour chez lui, Jean-Michel se livre à des recherches et contacte la réserve naturelle pour confirmer son intuition : il a bien eu la chance de rencontrer un très rare spécimen de phoque moine de Méditerranée...

et l'intelligence de partager cette information avec les acteurs concernés !

Jean-Michel Fourcade, plaisancier et Olivier Bonnenfant, Office de l'Environnement de la Corse